

282



EUROPE. — XVI^E ET XVII^E SIÈCLE

ORFÈVREURIE, JOAILLERIE. — OBJETS DE PARURE.

N° 1.

Chaîne de grâce en or et en lapis-lazuli; dix-septième siècle.

N° 3.

Moitié d'une chaîne d'honneur en or émaillé; même époque. — Le collier adopté par la chevalerie du moyen âge était une réminiscence du collier militaire antique. Cette distinction qui, par la suite, prit le nom de *chaîne*, fut longtemps recherchée comme une marque d'honneur. On donnait des colliers aux personnes que l'on estimait. Louis XI en décora les députés suisses qui lui apportèrent la ratification du premier traité d'alliance que la France ait signé avec la confédération helvétique. Le même roi, assistant au siège du Quesnoy et ayant vu avec quelle valeur avait monté à l'assaut Raoul de Lannoy, l'un de ses plus braves capitaines, lui dit à la fin de la journée, en lui jetant autour du cou un collier d'or de la valeur de cinq cents écus : « Par la Pâques-« Dieu, mon ami, vous êtes trop furieux en un combat ; il faut vous « enchaîner, car je ne veux point vous perdre, désirant me servir de « vous encore plus d'une fois. » (Ch. Laumier, *Encyclopédie moderne*, Didot.)

Dès la seconde moitié du seizième siècle, on mettait des chaînes d'or partout : dans la coiffure, au cou, sur la poitrine, aux entourures de la robe, et d'autres encore qui pendaient sur les flancs, descendant des deux côtés de la ceinture ; à l'une de ces dernières était attaché un petit miroir, à l'autre un livre d'heures ou un éventail. (Quicherat, *Hist. du costume en France*.)

La collier ou la chaîne après avoir été longtemps un privilège de noblesse, fut, dès le seizième siècle, porté à volonté. Une ordonnance de 1532, concernant les financiers et gens d'affaires de France, leur « interdit seulement sur ce sujet, de ne pas porter des chaînes d'or d'un « trop grand poids, et de ne pas faire leurs filles trop belles et trop « riches lorsqu'ils les marieraient. »

N°s 4, 8 et 15.

Ceintures d'argent avec couteau, portées par les femmes nobles de la ville d'Augsbourg ; seconde partie du dix-septième siècle. N° 15 : couteau dans sa gaine. — La ceinture, avant d'être devenue une parure commune à toutes les classes de la société, enjolivée par chacun selon son gré, avait été aussi une distinction qui investissait de certains privilèges. Il en avait été ainsi chez les Francs dans les premiers temps de leur établissement dans les Gaules, et longtemps après que l'usage en était général, l'abandon de la ceinture était un signe de dégradation, de

détresse ou de renonciation à de certains droits. Les débiteurs insolubles et les banqueroutiers étaient forcés de quitter la leur ; et quand Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, fut mort l'an 1404, en laissant une succession fort obérée, sa veuve déposa sa ceinture avec ses clefs sur le tombeau du défunt, pour indiquer par là qu'elle renonçait à la communauté des biens. La noble ceinture d'argent des filles d'Augsbourg du dix-septième siècle avait donc une origine ancienne. Quant au couteau, à lame de poignard, d'usage patricien en Italie, il ne paraît pas qu'au seizième siècle il fût resté en Allemagne un privilège de noblesse. *L'épousée de Dantzick*, de Cesare Vecellio, laquelle n'est pas qualifiée, a pour ceinture un cordon de soie rouge, très long, auquel sont suspendus des clefs et une gaine avec un couteau. Le même auteur représente la matrone suisse ayant également, au bout d'un long cordon tombant de la ceinture, une grande bourse, divers objets, et entre autre le couteau dans sa gaine. Le couteau des dames nobles d'Augsbourg du dix-septième siècle est une petite arme dont la monture et la gaine sont très finement ciselées ; c'est un véritable objet de luxe, en argent, comme la ceinture.

N°s 11 et 14.

Flacons à odeur, tous deux en argent, le premier du seizième siècle, le second du dix-septième. — Le n° 11 représente l'une des formes de vase qui, dès le quatorzième siècle, eut le plus de vogue. Les boîtes rondes d'ivoire nommées *barillets*, qui étaient généralement de fabrication arabe, et la pomme d'ambre ou *pomandre*, en figure de pomme, dans laquelle on mettait du musc, de l'ambre et d'autres aromates, se trouvent dans presque tous les inventaires des grands personnages du quatorzième au seizième siècle. En 1363, « deux petits barils de cristal à mettre basme. » (Inventaire du duc de Normandie.) En 1379, (Inventaire de Charles V) : « Une pomme d'ambre garnie de trois bandes d'or », « une chose d'or pleine d'ambre, ouvrée à la morisque », « une pomme d'ambre d'argent doré » et dans celui du duc de Berry : « une belle pomme de must (musc) qui s'ouvre par le milieu. » Les comptes royaux de 1400 mentionnent « une pomme d'or garnie de musque » et ceux de 1528, « trois pommes rondes d'or à mettre senteurs, en chacune desquelles il y a un miroir et un ung caderan. » Charles-Quint possédait « une grenade d'or creuse et un cœur émaillé, » tous deux servant au même but. On retrouve la pomme d'ambre en Angleterre aux mains de la reine Élisabeth. Elle existe encore en Orient, où sans doute elle prit naissance, seulement elle est de plus grande dimension ; elle n'y est pas pour l'usage de la main, on la roule avec le pied sur le tapis. (E. Rimmel, *le Livre des parfums*.)

Beaucoup de portraits du seizième siècle représentent des personnages tenant cette pomme à la main. La peste fit alors de fréquents ravages en Europe, et l'on prit l'habitude de porter la pomandre sur soi en la respirant de temps à autre. Elle était regardée comme un excellent préservatif contre la peste. Le musc et la civette entraient alors dans la composition de presque tous les parfums.

La grandeur originale de ce barillet ou pomme d'ambre est de 5 centimètres environ; avec sa chaîne de suspension et l'anneau, la hauteur totale est de 23 centimètres. L'anneau est assez grand pour être passé dans le doigt.

Le n° 14 appartient à une époque plus avancée, où les objets de toilette étaient confectionnés avec le luxe le plus délicat. Les parfums, généralement délaissés sous Henri IV, étaient rentrés à la cour, sous Louis XIII, avec les Concini. Les flacons dont on s'y servait sont les plus finement ciselés de l'époque. La hauteur totale de celui-ci, avec son petit anneau propre à être suspendu à quelque bouton de gant, est de 16 centimètres.

Nos 9, 10, 16 et 17.

Les nos 9, agrafe à charnière; 10, pendeloque; 16, agrafe; 17, broche, sont

des ornements en argent de 1650 à 1670. Le n° 10, donnant la proportion des autres, a 18 centimètres de hauteur.

Nos 5 et 7.

Les nos 5 et 7 se mesurent à la même échelle; ce coutelet et cette clef sont aussi en argent. La trousse complète du seizième siècle renfermait trois couteaux à lames aiguës, dont l'un plus grand que les deux autres; parfois un poinçon à pommeau tenait la place d'un des petits couteaux. Notre exemple est l'un de ces derniers. La clef porte sa date, 1625.

N° 12.

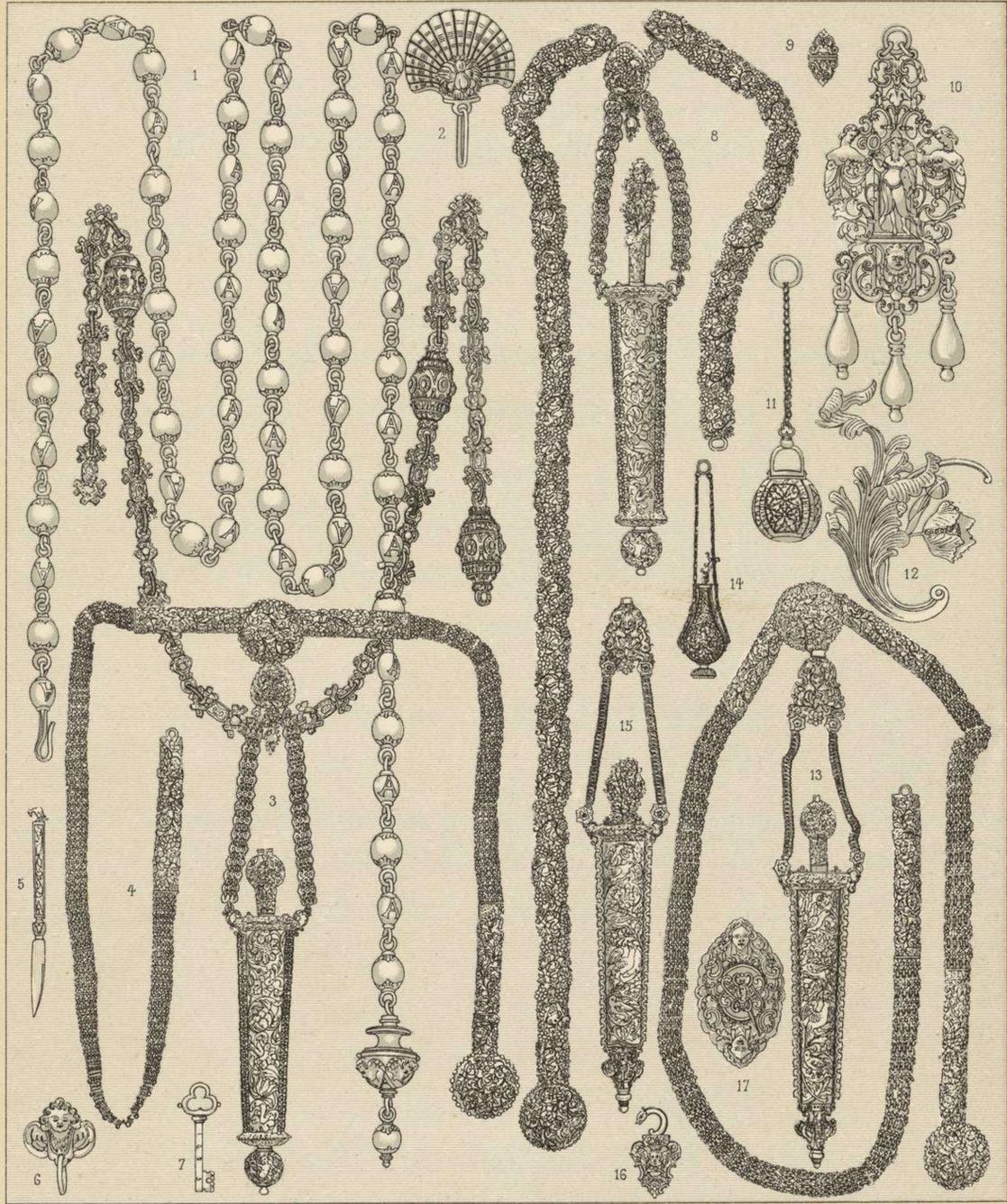
Ornement de 1700 à 1740. — Ce modèle est en fer forgé, mais il est tout à fait dans le goût des parures orfévrees que l'on mettait sur les étoffes des robes, dans les chevelures, et auxquelles on donnait le nom d'agréments.

Nos 2 et 6.

Ornements appartenant à des colliers de chien.

Ces différents objets proviennent du musée de Dresde, ou sont la propriété des ducs d'Anhalt et des grands-ducs de Weimar.

(Documents photographiques provenant de la publication des musées et collections d'Allemagne.)



EUROPE XVI^E XVII^E SIECLE

EUROPA XVI-XVIITH CENT

EUROPA XVI-XVII^{TES} JAHR^T



IMP. FIRMIN DIDOT et C^e PARIS

Renaux lith